



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS D'HYGIENE GHM DANS LES REGIONS DE DIOURBEL ET DE THIES

La Fédération du Baol de Diourbel et la Fédération Kajoor Janken de Thiés, dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes (PASSAJE) invitent les entreprises éligibles à présenter des offres pour la réalisation des travaux de **Construction de 16 blocs d'hygiène dans les écoles répartis en 2 lots**

Lot 1 : construction de 8 blocs d'hygiène répartis dans des écoles du département de Diourbel (communes de Diourbel, Patar et Ngohé)

Lot2 : construction de 8 blocs d'hygiène répartis dans des écoles du département de Thiés (Communes de Fandéne et Thiés Est)

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises installées au Sénégal intervenant dans le domaine de la construction et bâtiment.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au siège de l'ONG fédération du Baol, quartier Thierno Kanji, Diourbel -Tel : 33 971 22 45 ou au siège de la Fédération Kajoor Jankeen de Thiés Quartier Nguinth Diakho Sérères, sur la route de l'hôpital Saint Jean De Dieu Tél. : 33 951 16 19 à partir du **11 Août 2022 de 09 heures à 17 heures, moyennant un paiement de vingt-cinq mille (25 000) FCFA non remboursable.**

Les offres des soumissionnaires devront être déposées au siège de l'ONG Fédération du Baol ou au siège de la Fédération Kajoor Janken au **plus tard le 02 septembre 2022 à 17 heures**. L'ouverture des plis est prévue le **05 septembre 2022 à 10heures** à Thiés au Siège de la Fédération Kajoor Janken. Les offres déposées en retard ne sont pas acceptées. Le délai de validité des offres est fixé à trente (30) jours à compter de la date de dépôt.

Les justificatifs à produire concernant la qualité et la capacité exigées des candidats sont

- Copie légalisée du registre du commerce et NINEA ;
- Certificat de non faillite attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation de biens ou de faillite personnelle ;
- Quitus fiscal en cours de validité ;



- Caution de soumission bancaire d'un montant de deux millions cinq cent mille francs CFA (2 500 000 frs Cfa)
- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale au moins trois marchés similaires au cours des cinq dernières années (fournir au moins trois attestations délivrées par un Maitre d'ouvrage) ;
- Avoir des moyens logistiques nécessaires pour réaliser les travaux (photocopies cartes grises véhicules et engins) ;
- Chronogramme des travaux.

NB : une entreprise ne peut soumissionner que pour un seul lot

Le Manager

